

Communiqué de presse
Lundi 9 mars 2015

Le Service Civique fête ses 5 ans :
85 000 jeunes engagés depuis sa création en 2010.
Aujourd'hui, un nouveau défi : 170 000 volontaires par an.

Créé il y a 5 ans avec un large consensus politique, le Service Civique a déjà permis à 85 000 jeunes de s'investir dans des missions d'intérêt général. Face à la demande d'engagement des jeunes et au besoin exprimé par les Français de renforcer la cohésion nationale, le président de la République a récemment annoncé sa volonté de rendre le Service Civique « universel » et de permettre à tous les jeunes qui souhaitent s'engager de le faire. L'Agence du Service Civique va ainsi donner en 2015 une nouvelle impulsion au Service Civique, le promouvoir davantage pour répondre au nouvel objectif de 170 000 volontaires par an.

François Chérèque, président de l'Agence du Service Civique, donne aujourd'hui le coup d'envoi de ce 5^{ème} anniversaire à l'occasion d'un colloque organisé ce matin à l'Assemblée nationale. Une matinée d'échanges avec les jeunes, associations, chercheurs et personnalités publiques, sous le haut patronage de Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale et en présence de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Le premier partenariat privé en matière de prévention santé sera notamment dévoilé, ainsi que les enseignements de deux études inédites : l'une du Credoc dédiée au regard que les Français portent sur le Service Civique, la seconde menée par Plein Sens, visant à évaluer l'utilité sociale et les impacts de ce service sur les personnes âgées bénéficiaires et dont l'intégralité des résultats sera dévoilée au printemps.

Service Civique : une montée en puissance pour atteindre au plus vite 170 000 volontaires

Désormais maillon essentiel dans le parcours citoyen de milliers de jeunes, le Service Civique a mobilisé depuis 2010 **85 000 volontaires**, qui ont réalisé plus de **81,5 millions d'heures d'engagement**. 91% de ces jeunes ont le sentiment d'avoir été utiles et le recommanderaient à leur entourage¹.



¹ Enquête de satisfaction auprès de volontaires à l'issue de leur mission de Service Civique

A l'occasion de son 5^{ème} anniversaire, et au regard de ce premier bilan positif, les pouvoirs publics souhaitent donner un nouvel élan au Service Civique pour les années à venir, aussi bien en ce qui concerne son public, les 16-25 ans, que les partenaires et le financement :

- **Offrir une entière accessibilité aux jeunes.** Le président de la République annonçait lors de sa conférence du 5 février 2015 sa volonté de changer d'échelle, et de faire en sorte que le 1er juin prochain, tout jeune qui souhaite effectuer un Service Civique puisse le faire. Aujourd'hui, sont recensées en moyenne 4 demandes non satisfaites de jeunes pour une mission offerte. 35 000 jeunes ont pu s'engager en 2014. Soutenue par de nouveaux crédits débloqués suite aux annonces du président de la République, cette ambition va pouvoir se concrétiser dès 2015.

- **Imaginer de nouvelles formes d'intervention avec les partenaires.** Près de 5000 organismes étaient agréés en 2014, principalement des associations pour 80% mais aussi des collectivités territoriales et services publics (hôpitaux, établissements de santé, préfectures...). Tous réfléchissent à offrir de nouveaux terrains d'engagement pour ces jeunes, imaginant pour cela de nouvelles formes d'intervention avec l'appui de dizaines de milliers de tuteurs, un dispositif national renforcé et un relais régional réactif et efficient.

- **Et enfin, diversifier le financement du Service Civique et l'ouvrir aux fonds privés** pour favoriser son développement en cohérence avec ses objectifs et l'esprit de la loi. Un enjeu également pour les entreprises qui souhaitent recruter demain des jeunes aux parcours divers.

« Rendre le Service Civique universel et accessible à tous est le défi qui nous attend dans les mois à venir » souligne François Chérèque, président de l'Agence du Service Civique. *« Après les événements tragiques de janvier 2015, plus que jamais la question de l'engagement citoyen est au cœur des discussions. Or notre jeunesse souhaite donner du sens au quotidien et contribuer à l'intérêt général. C'est une fierté à laquelle nous devons répondre positivement. Les moyens humains et financiers mis en œuvre sont réunis pour ne pas décevoir leurs attentes, c'est pourquoi nous travaillons activement à la mobilisation du plus grand nombre ».*

Le Service Civique, plus qu'une politique pour la jeunesse, est une politique publique pour tous perçue très positivement par les Français dans leur ensemble. C'est ce que révèlent les résultats de la dernière **enquête « Conditions de vie et Aspirations »**, réalisée par le CREDOC en janvier 2015 auprès d'un échantillon de 2000 personnes âgées de 18 ans et plus :

- Près de 9 Français sur 10 ont une opinion favorable du Service Civique et de ses avantages. Est notamment citée « l'acquisition d'une première expérience professionnelle » (34% des réponses).
- Un quart des jeunes de moins de 30 ans connaissent une personne qui a fait une mission de service civique, contre 18% pour l'ensemble des Français.
- Plus de la moitié des Français n'y voient pas d'inconvénient, si ce n'est un défaut d'accessibilité cité par 18% d'entre eux.

Vecteur de cohésion nationale et porteur d'un meilleur vivre ensemble positif, le Service Civique et l'engagement citoyen qu'il porte, devient l'affaire de tous, et pas uniquement des jeunes. Des résultats confirmés par le **baromètre de l'opinion (IFOP/GOV)** de février 2015 qui révèle que le Service Civique permet :

- De « favoriser l'intégration des jeunes dans la société » pour 82% des français.
- D'« améliorer la cohésion nationale en faisant rencontrer des jeunes issus de cultures et de milieux différents » pour 81% des français.
- Et de « favoriser la mixité sociale » pour 75% d'entre eux.

En 2015, le Service Civique change de dimension

○ Cap sur l'action et la sensibilisation de tous !

L'Agence du Service Civique donne aujourd'hui le coup d'envoi d'une **année-anniversaire, #ServiceCivique, placée sous le signe de l'action, la sensibilisation et la pédagogie**, avec notamment :

- Une mobilisation sans précédent de tous les ministères et des corps d'Etat, avec notamment **six mois dédiés au Service Civique** pour tous les élèves de l'Ecole Nationale d'Administration.
- Un coup de projecteur sur l'engagement citoyen, pour et par les volontaires eux-mêmes avec 50 jours de **concours photos #ReflexeCivique**, organisé du 12 janvier au 2 mars 2015. Le jury composé de professionnels de l'image dévoilera aujourd'hui les lauréats sur un total de plus de 900 photos, représentant 19 régions (France et Outre-mer). A découvrir [ici](#).
- Tout au long de l'année 2015, **un tour de France** (métropole et Outre-Mer) **qui verra François Chérèque se déplacer à la rencontre des jeunes volontaires sur plus d'une dizaine de dates**. Première étape dès cet après-midi avec l'association Unis-Cité, qui fêtera ses 20 ans en présence de ses 2 000 volontaires et de ses partenaires, à la Grande Halle de la Villette à Paris.
- Le lancement en janvier 2015 de la **websérie « L'instant S »** mettant en scène des jeunes d'origines et de parcours divers, afin de battre en brèche les « clichés » associés au Service Civique. Scénarisés sur un ton décalé, les quatre épisodes (moins de trois minutes) s'intitulent « Le Pari » (jeune décrocheur), « Le test » (jeune diplômé sans projet d'avenir), « L'entretien » (jeune souhaitant se réorienter) et « L'annonce » (jeune confrontée à la méconnaissance du Service Civique dans son propre entourage). A découvrir ici ou sur le site www.service-civique.gouv.fr.
- Et des **liens renforcés entre le Mouvement associatif et l'Agence du Service Civique** pour penser les missions de demain et diffuser la culture du Service Civique partout sur le territoire.

○ Pour la première fois, une fondation d'entreprise s'engage aux côtés de l'Agence du Service Civique pour développer le Service Civique

L'Agence du Service Civique s'allie **avec la Fondation CNP Assurances pour développer le Service Civique dans le domaine de la santé**. Ce partenariat vise à développer un projet « pour les jeunes et par les jeunes », en vue de réduire les inégalités sociales en matière de santé. La Fondation CNP Assurances finance cette expérimentation à hauteur de 300 000 euros, pour développer des missions de Service Civique pour 50 jeunes. Ils mèneront auprès de leurs pairs, et notamment des jeunes les plus vulnérables, des actions de prévention et de promotion de la santé, au cours de l'année 2015, qui se dérouleront dans des associations d'éducation populaire, des universités, établissements scolaires, collectivités territoriales, et feront l'objet d'un suivi réalisé par les deux partenaires, en lien avec les organismes d'accueil et les délégués territoriaux concernés.

Le Service Civique en bref

- . Des missions d'intérêt général de **6 à 12 mois**, accessibles à tous les **jeunes de 16 à 25 ans**, rémunérées **573 euros net par mois, comprenant une protection sociale complète**.
- . Les organismes d'accueil sont en majorité des associations (80%). Les collectivités et les établissements publics reçoivent **17% des volontaires**, quasiment à parts égales.
- . Les missions proposées couvrent la solidarité (**25,8%** des missions effectuées), l'éducation pour tous (**18,8%**), la culture et les loisirs (**17,9%**), le sport (**12,8%**), l'environnement (**10,1%**), la mémoire et la citoyenneté (**7,8%**), la santé (**3,5%**), le développement international et l'action humanitaire (**2,3%**), l'intervention d'urgence en cas de crise (**1,1%**).
- . **Au 1^{er} janvier 2015**, le budget de l'Agence du Service Civique s'élevait à **173 millions d'euros** pour l'année 2015. L'Etat en est le principal financeur. Un budget qui sera prochainement complété par de nouveaux crédits.

LE SERVICE CIVIQUE POUR LES JEUNES

89% DES VOLONTAIRES EN ONT UNE OPINION FAVORABLE⁽¹⁾

75% DES ANCIENS VOLONTAIRES SONT EN EMPLOI ou EN FORMATION⁽¹⁾
6 mois après la fin de leur mission de Service Civique

2/3 DES VOLONTAIRES CONSIDÈRENT QUE LE SERVICE CIVIQUE LEUR A ÉTÉ UTILE DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI⁽¹⁾

IL RENFORCE LEUR SENS CIVIQUE⁽²⁾ **81%**

91% DES JEUNES AYANT FAIT UN SERVICE CIVIQUE LE RECOMMANDERAIENT et ont le sentiment D'AVOIR ÉTÉ UTILES⁽³⁾

LE SERVICE CIVIQUE POUR LA SOCIÉTÉ

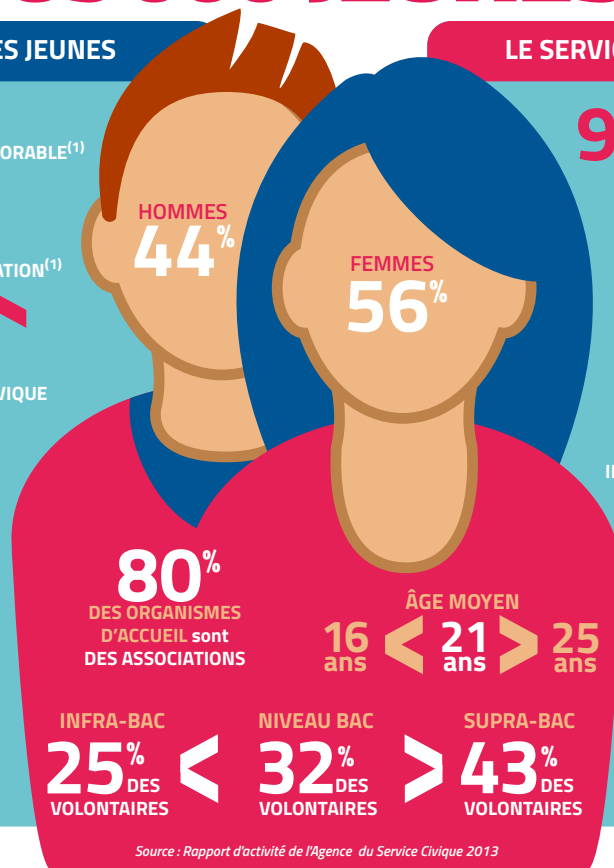
90% DES FRANÇAIS ONT EN UNE OPINION FAVORABLE⁽⁴⁾

IL FAVORISE LA MIXITÉ SOCIALE⁽²⁾ **75%** POUR DES FRANÇAIS

POUR **81%** IL FAVORISE LA COHÉSION NATIONALE⁽²⁾ DES FRANÇAIS

IL FAVORISE L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ⁽²⁾ **82%** POUR DES FRANÇAIS

POUR **94%** DES FRANÇAIS IL PRÉSENTE COMME PRINCIPAL AVANTAGE D'ACQUÉRIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE⁽⁴⁾



Source : Rapport d'activité de l'Agence du Service Civique 2013

1. TNS Sofres 2013-2014,
2. Fil de l'opinion / IFOP/GOV février 2015,
3. Enquête de l'Agence auprès des volontaires à l'issue de leur mission,
4. CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations » début 2015

À propos de l'Agence du Service Civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous, de cohésion nationale, porteuse d'un vivre ensemble positif et régénéré. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, âgés entre 16 et 25 ans, qu'elles que soient leurs origines sociales, culturelles ou leur niveau de formation, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général. Les missions sont indemnisées 573€ net par mois. L'Agence du Service Civique est un opérateur placé sous tutelle du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Depuis le 1er janvier 2014, l'ASC est présidée par François Chérèque.

Pour en savoir plus : www.service-civique.gouv.fr

Contacts presse :

The Desk - Laurence de la Touche l.delatouche@thedesk.fr 01 40 54 19 73
Service Civique – Anne-Claire Dhennin anne-claire.dhennin@service-civique.gouv.fr 06 27 39 46 74